Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260319-202603003-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN

22140

DELIBERATION 2026-03-003

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 mars 2026

Date de convocation : le 6 mars 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 7

*L'an **deux mil-vingt-six**, le mercredi onze mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, M. RIOU Jean-Marc, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann, M. LE GRAVET Sébastien.

Absents non excusés : M. CORMAULT Ronan, M. GROUAZEL KRAUSS Romain. LE ROUX Joël.

Absents excusés : Mme JOUAN Marie Jeanne

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme PERROT Sophie

Objet : RECONDUCTION POUR 2026 DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE DE COATASCORN ET LANNION-TREGOR COMMUNAUTE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cadre du transfert de la compétence de l'assainissement collectif, un procès-verbal des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence a été établi contradictoirement. Par ailleurs, des décisions conjointes ont arrêté les modalités de transfert des personnels travaillant exclusivement pour la compétence transférée et des conventions ont déterminé la situation des agents exerçant seulement pour partie leur activité dans le service transféré.

Concernant les conditions d'exploitation, des comités de suivi seront créés conformément à ce qui a été indiqué dans l'exposé des motifs de la délibération de transfert pour assurer une coordination à l'échelle des territoires des communes.

Les communes, qui auront conservé les personnels partiellement affectés jusqu'à présent au service assainissement, disposent de moyens techniques et humains qu'il y a lieu de mutualiser afin de permettre une mise en place progressive du nouveau service d'assainissement au niveau de l'agglomération. A cet effet, une convention de mise à disposition de services est conclue, sur le fondement de l'article L.5211-4-1 du CGCT,

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260319-202603003-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

La présente convention a pour objet, conformément à l'article L 5211-4-1 II du CGCT, et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, de préciser les conditions et modalités de mise à disposition des services de la commune au profit de la communauté, dans la mesure où ces services sont nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement collectif, transférée à la communauté. Elle prend effet au 1er janvier 2026 et est conclue pour une durée d'un an.

Entre :

Lannion-Trégor Communauté représentée par son Président dûment habilité par une délibération en date du 23 juillet 2020,

Et

La commune de COATASCORN représentée par le Maire agissant en cette qualité au nom et pour le compte de ladite commune par une délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2026,

VU la convention de mise à disposition des services entre Lannion-Trégor Communauté et la commune de COATASCORN pour la gestion de l'assainissement collectif en date du 13 juin 2016, notamment les articles 8 et 9,

L'estimation du cout prévisionnel de la prestation pour l'année 2026 est présentée en annexe,

La rémunération correspondra au coût de la prestation assurée par la commune selon les modalités définies par la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention de mise à disposition de services pour l'assainissement collectif et toutes les pièces afférentes à cette convention.

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 11 mars 2026
Pour copie conforme
Le maire

Le secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr